

(1) Attestation d'examen de modèle-type

(2) No de l'attestation d'examen de modèle-type : **ZP/B022/25**

(3) Produit : **Dispositif d'ancrage type A**
Type: **SDA-35**

(4) Fabricant : **INNOTECH Arbeitsschutz GmbH**

(5) Adresse : **Laizing 10, 4656 Kirchham, Autriche**

(6) Ce modèle de produits ainsi que les différentes versions homologuées ont été définies à l'annexe du présent attestation d'examen de modèle-type.

(7) Le service de certification de la DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ces produits remplissent les exigences fondamentales conformément aux normes énoncées au point 8. Les résultats de l'examen ont été consignés dans le rapport PB 24-197.

(8) Les exigences relatives aux normes sont remplies en raison de la conformité avec

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Le présent attestation d'examen de modèle-type se réfère uniquement à la conception et à l'examen de modèle-type des produits décrits, en conformité avec les normes mentionnées. Pour fabriquer et commercialiser les appareils, il faut remplir le cas échéant des exigences supplémentaires non couvertes par le présent certificat.

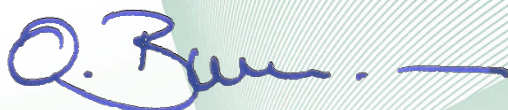
(10) Le présent attestation d'examen de modèle-type est valide jusqu'au 30/01/2030.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 31/01/2025

signé: Brumm
Gérant

C'est une traduction de l'allemand.

Devant le tribunal ou le conseil de prud'hommes le texte de l'allemand est valable et obligatoire.


Gérant

TRADUCTION

- (11) Annexe du
- (12) **Attestation d'examen de modèle-type ZP/B022/25**
- (13) 13.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: SDA-35

13.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : SDA-35 (figure 1), sert de point d'ancrage unique permettant de protéger un maximum de deux personnes contre le risque de chute.

Le montage s'effectue sur un support suffisamment stable. Le dispositif d'ancrage en acier résistant à la corrosion (tôle, t = 3 mm) a les dimensions 466 mm x 64 mm. À une extrémité de la tôle se trouve un œillet d'ancrage chanfreiné (40 x 64 mm). Le dispositif d'ancrage est fixé à la surface à l'aide d'éléments de fixation appropriés dans les trous (Ø 8,5 mm) de la plaque de base. Au niveau de l'œillet, l'utilisateur peut, grâce à l'équipement de protection individuelle qu'il porte, se protéger contre le risque de chute. Le dispositif d'ancrage peut être sollicité dans toutes les directions.



Fig. 1: Dispositif d'ancrage, type : SDA-35

- (14) Rapport
PB 24-197, 31/01/2025